



## ASSOCIATION OMNISPORTS TRAPPISTE SECTION NATATION

### Inscriptions saison 2023-2024

Les principes des dernières années sont reconduits pour la saison 2023-2024 :

- Renseigner un dossier d'inscription sur internet ([www.aotnatation.org](http://www.aotnatation.org)) est **obligatoire** avant la permanence d'inscription qui validera l'inscription. **Cette étape garantit dorénavant votre place.**
- Pas de tests pour les nouveaux adhérents enfants : des prérequis sont décrits ci-après et seront vérifiés lors de la permanence d'inscription.

#### Dossier d'inscription :

A renseigner en ligne sur le site du club ([www.aotnatation.org](http://www.aotnatation.org)).

Si vous êtes en difficulté pour renseigner ce formulaire en ligne, vous pouvez vous rapprocher de l'espace CYBERBASE de la ville de Trappes (16 bis rue Gabriel Peri).

Le lieu et les créneaux des permanences vous seront précisés à la fin de la création du dossier d'inscription.

**Vous ne pourrez pas vous inscrire directement en permanence.**

#### Prérequis applicables aux nouveaux adhérents

Natation adultes : savoir nager 50m sans s'arrêter.

Enfants nés entre 2011 et 2015 : savoir parcourir 25 m dans l'eau en autonomie (diplôme récent).

Enfants nés entre 2016 et 2018 : taille minimum de 1,15 m (une mesure sera faite à l'inscription).  
ne pas avoir peur de rentrer dans l'eau

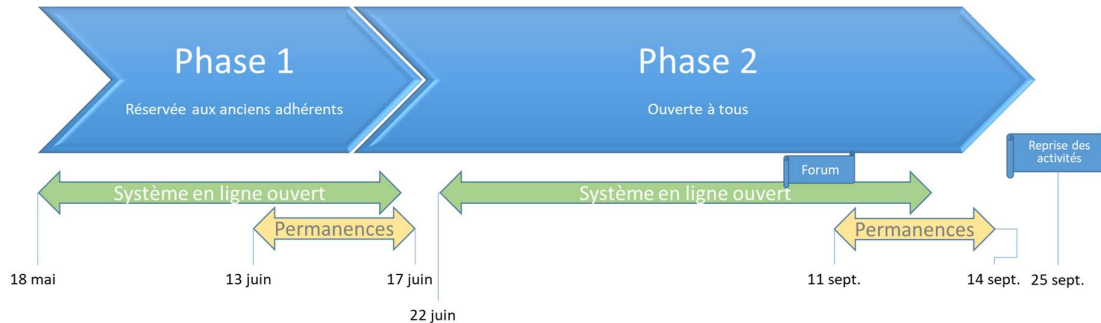
Le club se réserve le droit d'annuler l'inscription si, pendant les premières séances, les capacités de l'enfant, en regard de ces prérequis, s'avèrent insuffisantes.

#### Tarifs :

	Tarifs normaux	
	Trappistes	Extérieurs
1 créneau adulte (Natation ou Aquagym)	186 €	206 €
2 créneaux adulte (Natation et/ou Aquagym)	260 €	280 €
Natation enfant (né du 01/01/2011 au 31/12/2018)	168 €	188 €
Compétition : pré-comp & avenir	200 €	220 €
Compétition : Groupe 2	220 €	240 €
Compétition : Groupe 1 + Masters	270 €	290 €



## Planning :



### Phase 1 : Réservée aux adhérents de la saison 2022-2023.

Pendant cette première phase, les dossiers d'inscription seront limités au nombre de places disponibles par créneau. Les places sont donc garanties sous réserve de valider l'inscription aux permanences.

- Jeudi 18 mai 03h00 : Ouverture du système avec accès pour les anciens adhérents uniquement.
- Du 13 au 17 juin : permanences pour validation des inscriptions en salle Pablo Picasso.
- A la fin de la dernière permanence : annulation des inscriptions non validées (avec envoi d'un e-mail d'information aux personnes concernées)

### Phase 2 : Ouverte à tous

Pendant cette deuxième phase, les dossiers d'inscription seront limités au nombre de places disponibles par créneau + 10 places en liste d'attente.

- Jeudi 22 juin 03h00 : Ouverture du système pour tous (anciens et nouveaux adhérents)
- Du 11 au 14 sept. : permanences pour validation des inscriptions, salle P. Picasso (hors liste d'attente).
- A la fin de la dernière permanence : annulation des inscriptions non validées (avec envoi d'un e-mail d'information à l'adhérent) et envoi d'un e-mail aux personnes sur listes d'attente selon le nombre de places restantes en vue de se présenter à la première séance.

## Eléments à fournir pour la validation de l'inscription en permanence :

- Le document issu du dossier d'inscription, au minimum le numéro de dossier.
- Pour les adhérents majeurs, un certificat médical de moins de 4 mois au jour de reprise des cours. Il peut être remplacé par un questionnaire de santé si vous avez déjà fourni un certificat lors des saisons 2021-2022 ou 2022-2023 et que toutes vos réponses au questionnaire sont "non".
- Pour les mineurs, seul un questionnaire relatif à son état de santé est demandé (questionnaire accepté uniquement si toutes les réponses sont "non"), le certificat médical n'est plus nécessaire.
- 1 photo d'identité
- Pour les nouveaux adhérents enfants nés en 2015 et avant : Certificat de natation de 25m récent
- Le paiement complet de la cotisation en espèces ou chèques (max : 2 par adhérent). Les coupons sports doivent être au nom de l'adhérent (pas de chèques vacances). Pass-Sport avec caution.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom de l'adhérent (ou du tuteur) pour les trappistes (pas de Carte Nationale d'Identité). En absence de justificatif, le tarif "extérieur" sera appliqué.

L'inscription ne sera pas validée en cas de document manquant.

**Reprise des cours** : Lundi 25 septembre 2023. (**Bonnet de bain obligatoire pour tous**)

**Contact** : site internet : [www.aotnatation.org](http://www.aotnatation.org)

Mail : [aotnatation@gmail.com](mailto:aotnatation@gmail.com)